



HAL
open science

Marseille : le choix de l'événement créatif pour transformer la ville. Une dichotomie entre résultats escomptés et concrétisations socio-urbaines.

Mathilde Vignau

► To cite this version:

Mathilde Vignau. Marseille : le choix de l'événement créatif pour transformer la ville. Une dichotomie entre résultats escomptés et concrétisations socio-urbaines.. Université de Genève; HES-SO Genève. HAPPY CITY: FAIRE LA VILLE PAR L'ÉVÉNEMENT, 2016, Happy city - Faire la ville par l'événement, 978-2-9700808-4-8. hal-03446025

HAL Id: hal-03446025

<https://hal.science/hal-03446025>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marseille : le choix de l'événement créatif pour transformer la ville. Une dichotomie entre résultats escomptés et concrétisations socio-urbaines.

Auteure : Mathilde VIGNAU – Enseignante-chercheuse en géographie, aménagement et urbanisme, Groupe ESPI (Marseille), Laboratoire ESPI2R

Introduction

Le constat de l'émergence croissante d'initiatives, d'infrastructures ou d'objets culturels et (ré)créatifs au cœur des villes est désormais flagrant. La décision d'organiser un tournoi sportif, la mise en place de pianos en libre accès dans les gares, l'inauguration de nouveaux musées ou encore la démocratisation du *street art*, sont autant d'éléments créatifs qui impactent le territoire urbain au sein duquel ils s'inscrivent.

Dans les discours politiques, ces initiatives sont souvent justifiées par une volonté de connexion, de rapprochement et finalement de renforcement de liens sociaux souvent éprouvés par la montée de l'individualisme, du repli identitaire et par l'accentuation de crises multiples. Au-delà de la seule ambition économique, les discours des décideurs politiques et des aménageurs locaux laissent alors apparaître une réelle volonté d'améliorer le quotidien socio-urbain des individus à travers le prisme d'événements aussi ludiques et créatifs qu'éphémères. Depuis une vingtaine d'années, un grand nombre de villes européennes (Glasgow, Barcelone, Liverpool, Cardiff, Lille, Marseille...) s'inscrivent dans le cadre des « villes événementielles » (Chaudoir 2007) basées sur l'organisation d'événements territoriaux polymorphes dont les temporalités – souvent très courtes – contrastent avec les objectifs latents et beaucoup plus larges des projets de régénération urbaine.

Ce nouveau type de villes promeut la qualité d'un cadre de vie urbain spécifique que les décideurs locaux défendent en s'appuyant sur le concept de « bonheur en ville » qui s'incarnerait notamment dans une succession d'événements territoriaux sporadiques et éphémères censés rendre la ville et le quotidien des habitants, plus heureux. Dans le cadre de ces théories, l'idée selon laquelle un territoire plus ludique et plus créatif serait en capacité d'attirer de nouveaux acteurs et travailleurs eux-mêmes pourvoyeurs d'un nouveau dynamisme socio-économique est au cœur de plusieurs réflexions géographiques. Cela aboutirait *in fine* à l'émergence d'une forme de « bonheur urbain » (Florida 2008).

Bien que largement contestées dans la sphère scientifique, ces théories urbaines n'en restent pas moins mobilisées par les décideurs locaux et induisent indéniablement de nombreuses transformations territoriales. Ces dernières impliquent une pluralité d'acteurs (notamment privés) invités à proposer des solutions pour « ré-enchanter les villes ». Ce foisonnement de nouveaux décideurs n'est d'ailleurs pas sans poser d'interrogations en termes de gouvernance ou de légitimité concernant la métamorphose de certains territoires urbains.

Dans le cadre du processus de labélisation « Capitale Européenne de la Culture », le territoire Marseille-Provence s'est inscrit dans cette dynamique de développement local via l'organisation d'un grand événement culturel. Il s'agit alors de montrer en quoi l'obtention de ce label traduit la volonté des décideurs locaux de mobiliser les ressorts de la « ville événementielle » afin de transformer le territoire. Cela en analysant également les attentes et résultats escomptés à l'aulne des concrétisations socio-spatiales réellement mises en œuvre au sein de la cité phocéenne.

Ainsi, à Marseille, la question principale est de savoir si le grand événement « Marseille-Provence, capitale européenne de la culture 2013 (MP13) » est véritablement un outil en faveur d'un potentiel « bonheur urbain » ou s'il s'inscrit plutôt dans une stratégie de revalorisation territoriale plus large et lourde de conséquences pour les marseillais ?

Pour répondre à cette question et dans l'optique d'approfondir l'axe 2 de la journée d'études « Happy city faire la ville par l'événement », cette étude se propose donc de mettre en lumière trois points principaux à savoir : le fait de mobiliser les ressorts de la « ville événementielle » pour redynamiser la cité phocéenne (1), puis l'analyse de l'obtention du label « Capitale Européenne de la Culture » en tant que levier économique, potentielle source de « bonheur urbain » (2), avant de finalement montrer que cet événement éphémère est mis au service d'un projet urbain plus large et limité (3).

1. Mobiliser les ressorts de la « ville événementielle » pour redynamiser une cité phocéenne en crise.

L'ambition de ce premier point est de présenter brièvement la notion de « ville événementielle » (A) qui s'inscrit plus généralement dans le cadre de la géographie de la créativité (B) sur laquelle se base aujourd'hui nombre de décideurs locaux à l'instar des aménageurs du territoire marseillais qui ont intégré les ressorts de ce nouveau type de ville dans un contexte de crise territoriale (C).

A. Définir la notion de ville événementielle .

La ville événementielle repose sur l'émergence d'un nouveau type urbain à partir des années 80. A cette époque la situation géographique internationale connaît de profonds changements, notamment à travers la théorisation du processus de mondialisation (Levitt 1983) et de son corollaire urbain le processus de métropolisation (Lacourt et Puissant 1999). De manière plus opérationnelle, les territoires urbains entrent progressivement dans une ère de concurrence exacerbée (Burgel et Grondeau 2015). De fait, pour pouvoir s'insérer dans une hiérarchie urbaine globale, de nombreuses villes européennes et nord-américaines vont mettre en place des projets urbains spécifiques qui s'organisent la plupart du temps autour de : « [...] *la réalisation de grands événements sportifs, politiques, artistiques et culturels à vocation internationales mais aussi dans la promotion d'une image globale.* » (Chaudoir 2007 p.3). C'est à travers ces projets que va s'ancrer la notion de « ville événementielle » qui va être largement dupliquée à l'échelle internationale dans le sens où les villes mondiales possèdent désormais des caractéristiques socio-économiques similaires (libéralisation des échanges, ultra-compétitivité territoriale, individualisme et crise du lien social, désir de diversité face au rejet de l'autre mais aussi l'exacerbation des formes de replis identitaires...). Dans ce cadre, la « ville événementielle » constitue alors à la fois un outil, une stratégie mais aussi une finalité pour les décideurs locaux qui souhaitent valoriser l'histoire, l'identité culturelle, la diversité globale et les atouts généraux des territoires urbains qu'ils souhaitent dynamiser à travers le prisme d'événements divers (Gras 2007). L'opérationnalité d'une telle notion s'incarne alors dans plusieurs types d'événements tels que les fêtes (comme la fête des Lumières à Lyon par

exemple), les festivals (festival international de BD d'Angoulême, etc.), les événements sportifs (Jeux Olympiques, championnats du monde...), les sommets politiques (G8, G20...), les processus de labélisation (réseau des villes créatives de l'UNESCO, Capitale Européenne de la Culture...) ou encore l'existence de scènes alternatives dans certains quartiers urbains (SoHo à New York, Mitte à Berlin ou encore le quartier du Cours Julien à Marseille) (Chaudoir 2007). Le développement d'une ville événementielle repose sur l'organisation de manifestations ou d'événements souvent spectaculaires mais toujours éphémères. Ce type urbain s'inscrit par ailleurs dans la continuité des événements passés que pouvaient constituer les foires, les olympiades, les fêtes religieuses ou encore les expositions universelles.

L'intérêt croissant des décideurs locaux et des aménageurs pour ce type de villes s'explique notamment du fait des enjeux économiques qui en découlent. En effet, l'économie est à la fois la fin et le moyen des villes événementielles. Une finalité dans le sens où les événements organisés à l'échelle des territoires urbains sont censés valoriser l'image des villes hôtes et attirer de nouveaux touristes, investisseurs, travailleurs ou habitants qui généreront à leur tour une certaine croissance économique et participeront au dynamisme territorial général. Un moyen également, dans le sens où l'organisation d'événements – en particulier de grands événements reconnus internationalement – nécessite de très importants investissements en même temps que l'engagement d'une pluralité d'acteurs (publics et privés). En ce sens, la notion de « ville événementielle » entre dans le cadre général d'une géographie de la créativité.

B. Mobiliser l'événement dans le cadre d'une géographie de la créativité.

L'émergence de la géographie de la créativité comme champ de recherche novateur se traduit particulièrement à travers les décisions politico-urbaines visant à amorcer un développement territorial profond à partir de projets urbains ludiques ou (ré)créatifs et dont les retombées socio-économiques sont rapides. Parler de créativité fait ici sens puisque la majorité des initiatives et projets urbains valorisés par les décideurs et les aménageurs locaux se focalisent sur le développement d'un potentiel créatif global censé découler d'aménités particulières permettant notamment d'améliorer le cadre de vie (parcs, jardins, restaurants, pubs, musées...) et de dynamiser durablement un territoire à travers la présence d'industries créatives liées aux secteurs de la culture, des sports, des médias et de la haute technologie (UNCTAD 2008).

Ainsi, tout l'enjeu d'une « ville créative » (Landry et Bianchini 1995, Florida 2002, Vivant 2009), d'une « ville culturelle » (Scott et Leriche 2005) ou d'une « ville événementielle » est de véhiculer l'idée d'un développement territorial via un ensemble de *soft factors* qui

constitueraient aujourd'hui la nouvelle « baguette magique » (Hall 2000) de territoires en déshérence.

Or, dans le cadre de la géographie de la créativité, plusieurs villes européennes (Glasgow, capitale européenne de la culture en 1990, Barcelone ville hôte des JO de 1992 et plus récemment Marseille-Provence, capitale européenne de la culture en 2013) se sont servies de l'organisation de grands événements créatifs pour servir des projets de régénération urbaine beaucoup plus importants. De fait, dans un contexte de très grande compétitivité territoriale, la géographie de la créativité fait figure de stratégie de résilience particulièrement pertinente dans des villes en proie à de nombreuses crises. En ce sens, le cas de Marseille constitue un exemple particulièrement probant.

C. La « ville événementielle » : stratégie de résilience face aux crises marseillaises ?

Avant d'obtenir le label de « Capitale Européenne de la Culture » la situation socio-spatiale de la cité phocéenne était particulièrement difficile. En proie à de multiples problèmes cette porte entre l'Orient et l'Occident (Garnier et Zimmerman 2006) a longtemps cherché à regagner un rang à la hauteur de son statut de deuxième ville française. Si dans les années 60, Marseille fait incontestablement partie des territoires gagnants (Benko et Lipietz 1993) principalement grâce aux nombreux échanges commerciaux qui transitent par son port, force est de constater que ce dynamisme vertueux s'enraye dès les années 70.

L'entrée en crise du système industrialo-portuaire marseillais s'explique à travers plusieurs facteurs notamment le processus de décolonisation, les chocs pétroliers (de 1973 et 1979) ou encore les évolutions technologiques liées aux infrastructures portuaires (Roncayolo 1963, Morel 1999). Au début des années 2000, la ville est toujours sévèrement touchée par un grand nombre de maux urbains qui parachèvent l'enlisement du territoire dans une triple crise : économique, sociale et culturelle. L'un des exemples les plus éloquents à ce titre est le taux de chômage élevé (12,8% en 2014 selon l'INSEE) qui fait écho à d'autres difficultés sociales (fort taux de prestataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), nombre élevé de famille monoparentale...). Ces crises sociales vont s'ancrer au sein d'un territoire déjà particulièrement fragmenté. La césure entre les quartiers nord pauvres et les quartiers sud bien plus aisés constitue l'une des caractéristiques principales de la cité phocéenne et traduit une fois de plus un contexte de crise territoriale. En parallèle, la ville doit également faire face à de multiples problèmes urbains qui ternissent son image médiatique à bien des égards. Ainsi, Marseille est tour à tour citée comme la première ville embouteillée de France (Grenapin 2013), une ville

insalubre, violente (Charlard 2015), manquant de dynamisme culturel et artistique (Grésillon 2011).

Face à tous ces inconvénients, les décideurs politiques vont faire le choix de s'inscrire dans la mouvance des « villes événementielles » en candidatant dès 2004 pour l'obtention du label de « Capitale Européenne de la Culture en 2013 ». Cette démarche, valorisée d'un point de vue politique comme un outil de résilience territoriale repose sur une stratégie spécifique qui aboutit finalement à un certain nombre de résultats positifs qui contribueraient éventuellement à faire de Marseille une nouvelle « happy city ».

2. L'obtention du label « Capitale Européenne de la Culture » en 2013 : levier économique source d'un « bonheur urbain » marseillais.

L'objectif de ce point est de montrer comment l'organisation de l'année MP13 a servi de levier économique pour la ville de Marseille tout en contribuant à l'exaltation d'une forme « bonheur urbain » défendu par les décideurs locaux. En cela, il convient avant tout de revenir sur la stratégie spécifiquement mise en œuvre par les acteurs en charge de la candidature marseillaise (A), avant de montrer en quoi l'événement MP13 a permis, selon certains acteurs, de faire de Marseille une « happy city » (B). Cela pour finalement mettre en lumière les premiers bilans positifs d'un tel événement (C).

A. Valoriser ses faiblesses : la stratégie marseillaise pour obtenir le label.

Afin d'enrayer le cycle de crises dans lequel la ville de Marseille ne cesse de s'enliser, les décideurs locaux considèrent l'obtention du label « Capitale Européenne de la Culture » comme un nouveau Graal permettant de redynamiser rapidement leur territoire. Or, l'obtention de ce titre entre pleinement dans une dynamique de compétitivité urbaine et lorsque les acteurs politiques décident d'engager la candidature marseillaise, ils le font face à trois autres villes françaises : Lyon, Bordeaux et Toulouse. Globalement, ces trois concurrentes se positionnent réellement mieux que la cité phocéenne en termes économiques mais aussi et surtout d'un point de vue culturel (meilleure visibilité et attractivité nationale ou internationale, meilleur potentiel touristique, meilleures aménités culturelles et créatives...). Or, loin de considérer cela comme une limite annihilant tout espoir de réussite, les décideurs locaux en charge de la candidature de Marseille vont prendre le parti de défendre les multiples faiblesses de la ville en montrant que, parmi les quatre villes en lice, la cité phocéenne est indubitablement celle à qui le titre de « Capitale Européenne de la Culture » serait le plus profitable.

Cette stratégie originale est particulièrement bien résumée à travers les propos de Bertrand LATARJET (premier directeur de la candidature MP13) qui déclare en 2010 : « *Lyon, Toulouse, Bordeaux sont bien meilleurs [que Marseille], ils sont très en avance sur [sur la cité phocéenne]. Ils n'ont pas autant besoin que nous du titre de capitale culturelle. Ils sont tout à fait capables, s'ils le veulent, d'organiser un grand événement culturel. [...]* ». (Latarjet 2010 p.28).

Finalement, ce positionnement spécifique doublé d'un programme culturel ambitieux, a permis au territoire Marseille-Provence de décrocher le titre européen et de bénéficier d'un premier budget de programmation de 92.7 millions d'euros majoritairement pris en charge par l'Union Européenne et les collectivités territoriales mais aussi par un certain nombre d'entreprises publiques ou privées (SNCF, EDF, Orange, Société Marseillaise de Crédit) et de mécènes. Pour la sphère politique autant que pour les organisateurs, l'événement MP13 constitue la première pierre permettant de faire passer Marseille d'une ville en crise à une « ville heureuse ».

B. Faire de Marseille une « happy city » à travers l'événement MP13.

Le cas de l'événement MP13 permet effectivement de faire la lumière sur la notion d' « happy city » et, plus généralement, de « bonheur urbain ». La « géographie du bonheur » connaît un développement théorique important tout en restant emprunte d'une certaine subjectivité (on peut en effet se demander comment définir et apprécier objectivement le « bonheur urbain » collectif à l'échelle d'une ville ?). Néanmoins, plusieurs travaux (Florida 2008 ; Ballas 2013) s'inscrivent dans ce courant de recherche et offrent une première analyse des principaux facteurs conduisant à l'établissement d'une ville heureuse. Si la conceptualisation de la notion de bonheur est souvent lacunaire par sa subjectivité, elle n'en reste pas moins un sujet d'études privilégié par les chercheurs en sciences humaines et sociales qui se focalisent alors sur les facteurs censés améliorer la qualité de vie des résidents urbains.

L'analyse des caractéristiques propres aux « happy city » passe donc par une étude approfondie des facteurs permettant de classer et d'évaluer les villes au sein desquelles il fait bon vivre ou au contraire qui sont considérées comme les pires endroits où résider (Jordison et Kieran 2003). Ainsi, pour mesurer le bonheur émanant des territoires urbains, les chercheurs se focalisent sur deux types d'éléments: les facteurs objectifs qui prennent en compte le cadre de vie purement géographique (climat, paysage, environnement naturel, pollution...), les éléments censés

participer au bien-être des habitants (salaires, opportunités résidentielles, prix du foncier, etc.) ainsi que ceux relevant de la sphère sociale (accès à l'éducation, aux soins mais aussi infrastructures culturelles et récréatives). D'un point de vue méthodologique, ces facteurs sont pris en compte par le biais d'études statistiques, de comptages ou de géoréférencement.

Le deuxième type de facteurs mis en évidence par les études liées à la « géographie du bonheur », relèvent d'éléments plus subjectifs (Ballas 2013) qui sont analysés à travers le prisme de questionnaires qualitatifs interrogeant directement les individus sur ce qui les rend heureux et ce qui motive leur choix de résidence ou de mobilité territoriale. Il s'agit ici d'étudier le poids accordé à ces *soft factors* - et plus particulièrement à la culture ou aux aménités valorisant le cadre de vie d'un territoire - dans certaines théories scientifiques. En effet, de nombreux décideurs locaux vont s'appuyer sur ces études urbaines afin de justifier leur prise de position politique en faveur de l'organisation de grands événements territoriaux.

Le cas de la ville de Marseille permet ainsi de montrer comment l'événement MP13 peut effectivement servir d'argument – au moins dans les discours politiques – grâce auquel la ville deviendrait *de facto* plus heureuse. Comme le souligne Aurélie FILIPETTI (Ministre de la culture entre 2012 et 2014) dans son discours du 16 novembre 2012 à l'occasion de la conférence de presse Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture, l'événement MP13 a permis de : « [...] fédérer un territoire autour d'un projet culturel fort » (Filipetti 2012 p.2). Or l'aspect culturel de ce grand événement peut être rapproché de la notion d'« happy city » dans le sens où l'émergence et le renforcement d'aménités et d'infrastructures culturelles ou créatives font partie des critères objectifs de définition des territoires heureux. On peut donc suggérer qu'à travers l'organisation de l'année « Capitale Européenne de la Culture 2013 », les décideurs locaux ont l'ambition de faire de Marseille une « happy city ». Par ailleurs, à travers ce titre, les acteurs politiques souhaitent défendre un point essentiel de la culture marseillaise à savoir : la diversité culturelle et ethnique. Parler de Marseille comme d'« [...] une porte ouverte vers la Méditerranée, par son histoire, sa tradition d'accueil, son activité portuaire, ses liens avec les pays du sud et sa diversité culturelle extrême. » (Filipetti, 2012, p.3) c'est aussi mettre en exergue la volonté de mixité et de tolérance associée à l'événement MP13. Or, il s'avère que cette idée de tolérance est également largement présente dans les théories de la « géographie du bonheur » qui s'appuient sur toutes les formes de diversité urbaine (Florida 2002, 2008 ; Jacobs 1961, 1984).

Finalement, l'un des objectifs principaux des acteurs politiques locaux en obtenant le titre de « Capitale Européenne de la Culture » est de redorer l'image d'un territoire profondément

impacté par les crises et d'en faire - grâce aux caractéristiques propres aux grands événements - un territoire plus heureux. De ce point de vue, si l'on accepte l'idée selon laquelle l'établissement d'une « happy city » passe aussi par un certain dynamisme économique et une attractivité renforcée, les premiers bilans de l'événement MP13 semblent particulièrement fructueux.

C. Des premiers bilans positifs.

Les premiers constats effectués à la suite de l'événement « Capitale Européenne de la Culture » sur le territoire Marseille-Provence ont valorisé deux secteurs principaux à savoir : l'économie et l'urbanisme.

D'un point de vue économique d'abord, les premiers résultats découlant de l'ensemble des manifestations programmées entre janvier et décembre 2013 sont globalement positifs. En effet, malgré un investissement de départ très conséquent dans le sens où l'ensemble des chantiers culturels mis en place pour le titre s'est élevé à 849 millions d'euros (Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) Marseille-Provence et Eureval 2014) ; les retombées économiques ont été évaluées positivement à partir de plusieurs points. Le premier repose sur les chiffres de la fréquentation touristique sur l'ensemble de l'année avec une estimation totale de 11.057.000 visites sur l'ensemble du territoire Marseille-Provence en sachant qu'un même visiteur peut être comptabilisé pour plusieurs visites (CCI Marseille-Provence et Eureval 2014). De fait, le succès économique de l'événement MP13 dépend particulièrement du secteur touristique et de ceux de l'hôtellerie ou de la restauration. A titre d'exemple, les premiers bilans post événement MP13 font état d'une hausse de 8% du nombre de nuitées et de 21% de touristes étrangers au sein des hôtels du territoire concerné par rapport aux années précédentes (CCI Marseille-Provence et al. 2014). Par ailleurs, l'impact positif d'un tel événement pour la ville de Marseille transparaît à travers la visibilité nouvelle qu'il confère à la ville. Cela est particulièrement visible lorsque l'on analyse la médiatisation et le nombre de citations dans la presse étrangère et nationale (hors presse locale). Ainsi, sur 11.000 citations, l'événement MP13 a connu 19% de retombées médias dans la presse étrangère et 15% dans la presse nationale non locale (CCI Marseille-Provence et al. 2014).

D'un point de vue urbain, les bilans en termes d'image et de visibilité sont également extrêmement positifs pour la deuxième ville de France qui, à travers un certain nombre de transformations radicales parfois menées *ex nihilo*, a su rattraper un retard culturel avéré (Grésillon, 2011). En ce sens, la « métamorphose » marseillaise est particulièrement visible à travers toute la régénération du *waterfront* urbain avec l'émergence de centralités créatives

emblématiques telles que les quartiers du Vieux-Port (Figure 1) ou de la Joliette qui accueille désormais le MuCEM et la Villa Méditerranée (Figure 2), deux symboles du renouveau culturel marseillais. Finalement, l'ensemble de ces bilans sont présentés comme des résultats favorables pour la ville de Marseille et l'ensemble du territoire MP13. Bien qu'il soit indéniable d'affirmer les importantes transformations liées à l'organisation d'un tel événement territorial, force est de constater que ce dernier n'en reste pas moins limité.

Figure 1 : Le quartier du Vieux-Port de Marseille entièrement réaménagé dans le cadre de MP13.



Source : Mathilde VIGNAU - Marseille – 2016 (Tous droits réservés).

Figure 2 : Villa Méditerranée et MuCEM, emblèmes du renouveau culturel marseillais.



3. Un événement éphémère limité au service d'un projet urbain plus large.

L'intérêt de ce dernier point est de montrer les limites de l'événement MP13 pour Marseille en expliquant d'abord en quoi ce dernier est mis au service du vaste projet urbain Euroméditerranée (A), cela avant de montrer comment cet événement éphémère contribue au renforcement de politiques urbaines néolibérales peu fructueuses d'un point de vue social (B), pour enfin souligner les principales limites socio-spatiales qui découlent des transformations territoriales précédemment évoquées et qui remettent sérieusement en question l'idée même de « bonheur urbain » marseillais (C).

A. MP13 au service du projet urbain Euroméditerranée.

A Marseille, l'événement éphémère MP13 semble être mis au service de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Euroméditerranée. Ce vaste projet de transformation territoriale amorcé en 1995 s'inscrit comme une stratégie urbaine à la fois pour la ville de Marseille mais aussi pour toute l'interface euro-méditerranéenne. Pensée comme un projet à la fois économique, culturel et territorial, cette OIN se base notamment sur l'initiative de la « Cité de la Méditerranée » dont l'objectif premier : « [...] consiste à installer dans un même site un certain nombre de grands équipements, publics et privés, de manière à ce qu'ils renforcent mutuellement leurs fréquentations, leurs programmes, leur notoriété. » (Source : www.euromediterranee.fr). Or, le périmètre de la « Cité de la Méditerranée » qui s'étend du Vieux-Port au quartier d'Arenc, correspond à celui qui a été privilégié dans le cadre des transformations territoriales liées à MP13. En ce sens, on peut penser que l'obtention du titre de « Capitale Européenne de la Culture » a permis d'accélérer un projet urbain antérieur dont l'ambition principale est de participer à la création d'un nouveau quartier d'affaires au centre de Marseille en redessinant la *skyline* portuaire mais aussi en contribuant à l'émergence de grands équipements structurants ainsi qu'à l'amélioration des modes de transport autour du périmètre concerné. Ainsi, Marseille s'inscrit dans la continuité d'autres grandes villes européennes comme Glasgow ou Barcelone qui ont trouvé dans l'organisation de grands événements les arguments nécessaires pour mener à bien de plus vastes projets territoriaux au sein desquels les attentes de la population locale ne sont pas toujours considérées.

B. Vers un renforcement du néolibéralisme urbain.

Si par certains aspects l'événement MP13 peut conduire à l'établissement d'une ville plus heureuse selon plusieurs décideurs locaux, il n'en reste pas moins un outil politique prônant une vision néolibérale de la ville. En effet, les caractéristiques principales des villes néolibérales sont sensiblement similaires aux politiques cadrant l'émergence de « villes événementielles » autrement dit : l'implication de plus en plus importante d'acteurs privés et d'entreprises dans les processus de revalorisation territoriale, l'entrée du territoire dans une ère ultra-compétitive (Fol et Morange 2014), l'essor de nouvelles formes de gouvernance à l'échelle locale et surtout, le fait de mobiliser les grands projets comme principal outil de régénération urbaine (Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez 2002). Le principe sur lequel repose le néolibéralisme urbain consiste à attirer au maximum de nouveaux capitaux et investisseurs afin de transformer un territoire en une véritable force de production (Harvey 1985, 2007)

A Marseille, l'événement MP13 a contribué à exacerber l'ensemble de ces éléments. En effet, les politiques culturelles menées dans l'hyper-centre urbain et aux abords du front de mer sont ponctuées d'initiatives néolibérales qui peuvent sembler relativement insidieuses (absence notable de bancs publics sur la grande place piétonne du Vieux-Port, construite en vue de l'année « Capitale Européenne de la Culture », ouverture de boutiques et d'immeubles de haut standing pour répondre majoritairement aux besoins des croisiéristes, embourgeoisement de certaines rues ou quartiers, omniprésence des caméras de vidéo-surveillance...). Ces exemples renforcent le caractère néolibéral de l'aménagement urbain phocéen sous couvert de l'organisation d'un grand événement culturel. Ils s'inscrivent finalement dans le sillage de plusieurs autres limites qui réinterrogent l'établissement effectif d'une « happy city » marseillaise.

C. Les limites socio-spatiales des concrétisations territoriales issues de l'événement MP13 .

Malgré un ensemble de bilans positifs portés en étendard par les décideurs et les aménageurs locaux, les concrétisations socio-spatiales issues de l'événement MP13 restent largement limitées. Ces dernières poussent finalement à parler de dichotomie entre les attentes défendues lors des phases de candidature (défense de la mixité sociale, exaltation de la diversité culturelle

locale...) et les concrétisations impactant véritablement le territoire marseillais et les habitants qui y évoluent au quotidien.

Ainsi deux limites majeures sont à noter dans le cadre des transformations territoriales induites par l'organisation de l'événement MP13.

La première repose sur le constat de la faible intégration des populations les plus pauvres. Qu'il s'agisse des habitants des quartiers périphériques au nord de la ville ou de ceux vivant dans l'hyper-centre (originellement défavorisé), les populations les plus pauvres n'ont pas réellement été intégrées aux transformations territoriales et à la programmation culturelle en général. En dépit de quelques grandes manifestations fédératrices (cérémonies d'ouverture en janvier 2013 par exemple), les événements et les aménagements culturels réalisés dans le cadre de l'année MP13 restent difficilement accessibles aux catégories sociales les moins aisées. Par ailleurs, l'ensemble des transformations urbaines réalisées pour accueillir l'événement impacte parfois directement les conditions de vie des habitants les plus pauvres qui sont les premiers touchés par les processus d'embourgeoisement et de gentrification à l'échelle locale.

La seconde limite de l'événement MP13 repose sur la faible intégration des acteurs locaux et en particulier de la scène artistique marseillaise. L'un des exemples les plus probants ici est celui de la très faible prise en compte de la culture hip-hop – pourtant foisonnante à Marseille – dans la programmation culturelle globale. Cela à tel point que certains artistes locaux (comme la rappeuse engagée Keny Arkana) vont dénoncer une instrumentalisation de la culture par les pouvoirs publics afin de concrétiser rapidement de vastes projets urbains au cœur desquelles les considérations sociales sont finalement très faibles sinon nulles.

Finalement, l'ensemble de ce troisième point permet de fortement nuancer la portée des stratégies urbaines reposant sur les ressorts de la « ville événementielle ». Ce type urbain défendu comme l'une des clés du bonheur en ville par certains acteurs territoriaux n'est donc pas si propice à l'émergence effective d'une « happy city » marseillaise dans le sens où toute une frange de la population locale reste globalement peu concernée et intégrée dans le processus général de revalorisation urbaine à travers le prisme du grand événement culturel MP13.

Conclusion

En conclusion, la « ville événementielle » correspond aujourd'hui à la fois à une stratégie et à un outil de développement local pour nombre de décideurs politiques et d'aménageurs urbains. A Marseille, l'organisation du grand événement culturel MP13 rentre pleinement dans le cadre de ce type urbain spécifique. Il s'agit alors pour les décideurs locaux de défendre un projet

urbain censé redynamiser un territoire en crise. Or, des recherches approfondies sur ce sujet ont permis de mettre en exergue la dichotomie latente entre les discours politiques mélioratifs qui semblent finalement ne prendre en compte que la dimension positive des grands événements sans tenir compte des limites socio-spatiales qui en découlent. Dans le cadre de notre réflexion sur le renforcement du néolibéralisme territorial, force est de constater que le « bonheur urbain » est très relatif à Marseille. Les politiques menées dans le cadre de la « ville événementielle » correspondent très souvent à des décisions en faveur d'un territoire urbain de plus en plus néolibéralisé, surveillé et embourgeoisé en dépit des populations originelles qui subissent et contestent alors l'ensemble de cette stratégie de développement local via un grand événement éphémère. Finalement de la richesse du cas marseillais émergent plusieurs interrogations subsidiaires à savoir : qui transforme la ville et pour qui ? Et quels sont les moyens de contestation et de lutte pour les populations en marge de la « ville heureuse » ?

Bibliographie :

Ballas D. 2013. What makes a “happy city”? *Cities* 32: 39-50.

Benko G., Lipietz A. 1993. Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie industrielle. Paris, P.U.F.

Burgel G., Grondeau A. 2015. Géographie urbaine. Hachette supérieur.

CCI (Chambre du Commerce et de l'Industrie) Marseille-Provence, Bouches-du-Rhône Tourisme, Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. 2014. Année capitale européenne de la culture, plus de 10 millions de visites [en ligne].

CCI Marseille-Provence, EUREVAL. 2014. MP13 : l'évaluation [en ligne].

Chalard L. 2015. Multiculturalisme, violences urbaines, ghettos: Marseille, laboratoire des fractures françaises. www.lefigaro.fr [en ligne].

Chaudoir P. 2007. La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif. *Géocarrefour* 82/3 : 1-9.

Filipetti A. 2012. Conférence de presse Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture.

Florida R. 2002. *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Leisure and Everyday Life*. New York, Basic Book.

Florida R. 2008. *Who's your city?* New-York, Random House.

Fol S., Morange M. 2014. Ville, néolibéralisation et justice. *justice spatiale | spatial justice*, n° 6 juin 2014 [en ligne].

Garnier J., Zimmermann J.-B. 2006. L'Aire Métropolitaine Marseillaise et les territoires de l'industrie. *Géographie, économie, société*, 8 : 215-238.

Gras P. 2007. Cardiff veut lier développement et grands événements. *Géocarrefour* 82/3 [en ligne].

Grenapin A. 2013. Marseille, la ville la plus embouteillée de France. www.lepoint.fr [en ligne].

Grésillon B. 2011. Un enjeu « capitale » Marseille-Provence 2013. Éditions de l'Aube.

Hall P. 2000. Creative cities and economic development. *Urban studies*. 37/4 : 639-649.

Harvey D. 1985. *The Urbanization of Capital: Studies in the History and Theory of Capitalist Urbanization*. The Johns Hopkins University Press.

Harvey D. 2007. *The Limits to Capital*. Vero Books.

Jacobs J. 1961. *The Death and Life of Great American Cities*. New York, Random House.

Jacobs J. 1984. *Cities and the wealth of Nations*. New York, Random House.

Jordison S., Kieran D. 2003. *Crap Towns: The 50 Worst Places to Live in Britain*. Boxtree.

Lacourt C., Puissant S. 1999. *La métropolisation : croissance, diversité, fractures*. Anthropos.

Landry C., Bianchini F. 1995. *The Creative City*. Londres, Demos.

Latarjet B. 2010. Marseille-Provence 2013 : genèse, objectifs et enjeux d'un projet culturel métropolitain. *Méditerranée* 114 : 27-29.

Levitt T. 1983. The Globalization of markets. *Harvard Business Review* : 2-20.

Morel B. 1999. *Marseille, naissance d'une métropole*. Paris, L'harmattan.

Roncayolo M. 1963. *Marseille*. Paris, Documentation Française.

Scott A.-J., Leriche F. 2005. Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial. *L'Espace géographique*. 34/3 : 207-222.

Swyngedouw E., Moulaert F., Rodriguez A. 2002. Neoliberal Urbanization in Europe: Large Scale Urban Development Projects and the New Urban Policy. *Antipode* 34/3 : 542-577.

UNCTAD. 2008. *The Challenge of Assessing the Creative Economy: Towards Informed Policy-Making* [en ligne].

Vivant E. 2009. *Qu'est-ce que la ville créative?* Paris, PUF.